

## Flûte *la Normande* : traite d'esclaves à Foulepointe

Le 25 novembre 1771 - Desroches au ministre.

---

Quimper, médiathèque des Ursulines, Fonds du Dresnay Des Roches, cote Q12C, III. (vol. 9/15)  
On trouvera dans la base documentaire les instructions de Poivre au Sr Rosbo en date du 13 juillet 1771.

---

Du 25 novembre 1771

Monseigneur,

J'ai déjà eu l'honneur de vous prévenir indirectement de l'arrivée de la flûte du Roi *la Normande* commandée par le Sr Rosbo, très bon sujet et qui s'est fait considérer beaucoup l'année dernière au cap de Bonne-Espérance.

Lorsque ce bâtiment fut expédié pour Madagascar, M. l'Intendant, m'apporta lui-même une instruction à signer pour le capitaine. Elle contenait un ordre formel au Sr Rosbo de recevoir 8000 piastres et de traiter des Noirs pour le compte des particuliers. Je reculai à la vue de cet ordre ; je rappelai à M. Poivre l'extrait dont je joins ici copie. Je refusai enfin de signer.

Je n'ai, Monseigneur, de passion que celle de l'honneur et de servir fidèlement le Roi. Aussi j'ose vous protester qu'en envisageant les risques auxquels cet intendant s'exposait en donnant de pareils ordres, je le conjurai (comme j'aurais fait mon frère. *[sic]*) de ne pas les signer. Il fit semblant de me croire.

Cependant voila la flûte revenue ; elle rapporte seulement 180 milliers de riz, pas un bœuf, et environ deux cents esclaves ; on dit que tout est pour le Sr Amat, mais il est certain qu'il n'en a pas plus de 80.

Je vous ai déjà rendu compte de mon sentiment sur l'opération de retirer au Sr Amat les deux flûtes qu'on lui avait accordées au nom du Roi. Je ne me permettrai pas de répéter les fortes expressions de la lettre de M. le Duc de Praslin, mais vous voyez combien elles étaient appliquées à propos.

J'hasarderai seulement de dire que l'homme du Pavillon ne doit pas être sacrifié pour dédommager un particulier d'un tort que l'on n'a pas dû lui faire, et qu'un intendant ne doit pas se rendre le courtier d'un négociant. Car le Sr Amat était alors à Batavia.

Vous trouverez ci-joint la copie de l'instruction qui met hors de tout reproche le Sr Rosbo qui n'a dû qu'obéir.

Vous verrez que l'on a retranché (sur mes observations) l'article des 8000 piastres, mais il est clair qu'elles n'en ont pas été moins embarquées, même en plus grande quantité ; on y a substitué l'article des bœufs pour donner un air de service à cette opération.

Je suis etc.

Signé Le Ch. Desroches

\* \* \*